

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 13 ET 14 DÉCEMBRE 2021**Point 5 de l'ordre du jour****Détermination du Conseil communal sur le postulat de M. Baptiste Pasquier,
au nom du groupe PDC/PVL, demandant d'étudier la possibilité d'élaborer
une application mobile « Bienvenue à Bulle »**

Le 14 décembre 2020, le Conseil général transmettait le postulat de M. Baptiste Pasquier cité en titre.

1. Présentation du postulat au Conseil général

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et généraux,

Le touriste moderne a troqué sa carte géographique et sa brochure contre son smartphone et visite désormais les villes et les lieux touristiques sa tablette dans son sac et son smartphone dans sa poche.

L'on voit depuis quelque temps de plus en plus de villes et sites touristiques suisses se doter d'applications pour mobiles et tablettes numériques (villes de Lausanne, Berne, Winterthour, château de Chillon, etc.). Ce nouvel outil à Bulle répondrait à un besoin non seulement au niveau touristique, mais également des citoyens bullois ou gruériens qui cherchent des informations pratiques sur la ville. Il ne s'agit pas là de concurrencer les informations existantes sur le site de la Commune ou de La Gruyère Tourisme mais bien d'une application complémentaire aux services déjà en place. A l'ère de la digitalisation, l'option d'une application mobile présente une solution d'information innovante, plus fonctionnelle et plus accessible que le site internet de la Commune. Cet outil mettrait aussi davantage en valeur notre patrimoine et nos espaces publics et ferait également la part belle à la promotion de nos curiosités touristiques.

Le touriste et le citoyen bullois pourraient donc se connecter à l'application via leur smartphone ou leur tablette et avoir accès à une « visite guidée virtuelle » de la ville en plus de pouvoir la parcourir grâce aux informations reçues sur les lieux à voir et visiter.

Afin de rendre cette application mobile utile et pratique au plus grand nombre, celle-ci comprendrait non seulement des informations sur les points d'intérêts historiques et touristiques mais également un guide présentant les places de jeux publiques avec leurs spécificités, les espaces verts de détente, les points d'eau et les installations sportives, etc. Une carte interactive des lieux d'activités de plein air en libre accès permettrait aussi de visualiser géographiquement toutes ces infrastructures.

Le Groupe PDC/PVL demande donc au Conseil communal par ce postulat d'étudier la possibilité d'élaborer une application mobile pour la Ville de Bulle en indiquant les coûts de développement et les délais de réalisation. Cette application devrait être compatible avec les principaux systèmes d'exploitation (iPhone, android), être proposée si possible en plusieurs langues et viser autant les informations touristiques que pratiques (places de jeux publiques, espaces verts de détente, points d'eau, horaires des marchés, installations sportives, etc.). »

2. Détermination du Conseil communal

Ces deux dernières années, marquées par la pandémie, ont bien entendu affecté le tourisme local. Il n'en demeure pas moins que ce secteur économique, s'il doit être considéré comme potentiellement important pour notre ville, est avant tout crucial pour notre région, la Gruyère. Depuis plusieurs décennies, notre région s'est réunie derrière un étendard touristique efficace, *La Gruyère Tourisme*. La promotion, la gestion des offices du tourisme ou encore l'animation ont été déléguées à cette association. Touristiquement, notre région bénéficie d'atouts importants qui sont à même de profiter à tous. Tout d'abord, nous avons le grand avantage de disposer d'une marque internationale avec le nom « Gruyère ». L'image de marque qui lui est associée est tout aussi importante. La cité de Gruyères et son million de visiteurs par année est une des destinations phares de notre pays. Ces dernières années, d'autres attractions se sont développées. Avec la Maison Cailler, la Maison du Gruyère, les Bains de Charmey ou le Château de Gruyères, notre région comptabilise un nombre d'entrées payantes qui n'a pas d'égal dans une autre région comparable de Suisse.

La Ville de Bulle doit pouvoir bénéficier de l'aura touristique de la Gruyère et a toujours souhaité travailler de concert avec l'ensemble de la région. Pour étayer la force touristique de notre district, il convient de rappeler quelques chiffres importants. Le site Internet www.la-gruyere.ch, qui fait la promotion des différentes destinations régionales, dont Bulle, a attiré en 2019 près de 1,1 million de visiteurs. Ce chiffre en valeur absolue n'est peut-être pas suffisamment explicite. Il convient dès lors de le comparer avec d'autres fréquentations de sites Internet comme le site cantonal de l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT), www.fribourgregion.ch, qui a comptabilisé cette même année 600'000 visiteurs. Les autres plateformes, que ce soient celles de Morat, du Lac Noir ou de la Ville de Fribourg sont très en-deçà de ces chiffres. Dans sa stratégie, l'UFT préconise la centralisation des informations plus que la dispersion des forces. Si la Ville de Bulle allait jouer cavalier seul avec la création d'une application touristique locale, elle romprait la logique poursuivie depuis de nombreuses années qui veut que le touriste soit d'abord accueilli en Gruyère, avant de l'être dans une destination spécifique. L'organisation touristique actuelle veut qu'un visiteur reçu à l'office de Gruyères puisse obtenir des informations concernant l'ensemble des destinations gruériennes, que ce soit Charmey ou Bulle. Si une application devait être développée, le Conseil communal imagine qu'elle devrait l'être pour l'ensemble de la région.

En ce qui concerne la volonté de mettre à disposition des informations à l'attention de la population via une application mobile, nous rappelons ici que la Ville de Bulle, par l'entremise de l'Association Régionale la Gruyère (ARG), a mis à disposition l'application *IGruyère*, téléchargeable sur l'app Store (IOS) et Google Play (Android). Cette application permet à chaque commune de communiquer des informations ciblées aux citoyens : fermeture d'une route, d'un parking, changement d'horaire de la déchetterie, interdiction de faire des feux de forêts, etc. De plus, le site Internet de la Ville, qui comporte tous ces renseignements, est compatible avec la technologie des smartphones.

Pour ce qui est d'une application plus complète avec des points d'intérêts historiques et touristiques, des guides sur les différents espaces publics à disposition, le Conseil communal estime qu'il ne s'agit pas d'une priorité dans les services à apporter à la population. Tout d'abord, la crise sanitaire a révélé les lacunes numériques d'une bonne part de la population. Si le besoin d'information est toujours important, les canaux privilégiés ne sont pas forcément toujours informatiques. La hotline téléphonique d'information mise en place durant le printemps 2020 ou l'aide à l'inscription pour la vaccination dédiée aux seniors a démontré les limites du « tout numérique ».

Par ailleurs et suite à quelques recherches ciblées, il apparaît qu'une application riche et complète correspondrait à un investissement financier conséquent pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de francs pour une version simple. Une version élaborée pourrait correspondre à une dépense de plus de Fr. 100'000.00, sans compter les frais d'exploitation ainsi que le travail de documentation qui devraient être chiffrés également.

En conclusion, le Conseil communal est prêt à collaborer avec les instances touristiques régionales si celle-ci ressentent le besoin de développer une application mobile. En ce qui concerne les informations à l'attention des habitants, il ne privilégie pas la création d'une nouvelle application.

Le Conseil communal vous prie de prendre acte de sa détermination sur ce postulat.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard